

soit pour celui des hôpitaux et autres établissements du diocèse (1).

Le 20 décembre 1654, cette maison fut érigée en communauté religieuse par Camille de Neufville, et il commit à cet effet quatre Sœurs professes de l'ordre de la Visitation Sainte-Marie, afin qu'elles demeurassent dans le couvent jusqu'à nouvel ordre. Des lettres du mois d'octobre 1664, enregistrées le 7 septembre 1665, confirmèrent cet établissement, où devaient être observés le vœu de religion et celui de clôture; statuèrent que les biens et revenus de la maison seraient toujours administrés par des Directeurs séculiers, que l'on ne pourrait y recevoir que des filles repenties, et que, chaque jour de la saint Louis, un service serait célébré pour la santé et prospérité du roi. Les biens et revenus consistaient en fondations, en maisons à Lyon et à la Guillotière, puis en rentes fondées et en rentes perpétuelles. Parmi les fondations, nous pouvons rappeler celle de Michel Combet, docteur en théologie, curé de Saint-Romain, et de Saint-Pierre-le-Vieux, laquelle porte, en date du 20 juillet 1656, donation d'une maison avec ses dépendances à Saint-Fortunat, paroisse de Saint-Didier, vignes et terres. Plus, le 13 avril 1658, don de 200 livres de rente, pour que chaque dimanche et fête solennelle, une messe basse soit célébrée par un chapelain qui aura le titre de Prieur de la Magdeleine. Ce titre fut supprimé par lettres patentes du 2 septembre 1760, et les fruits du Prieuré unis à la communauté (2).

(1) La rue actuelle de *Saint-Joseph* s'appelait alors *rue Saint-Jacques*. Elle dut sans doute sa nouvelle dénomination à la présence des Sœurs de Saint-Joseph.

(2) *Inventaire général et raisonné, chronologique et historique des titres et papiers de la Maison et Communauté des Filles Pénitentes de Bellecour*. Cahier in-folio de quarante-neuf feuillets. Archives de la préfecture du Rhône.